Envoyé en préfecture le 28/05/2026
Reçu en préfecture le 28/05/2026
Publié le
ID : 022-212203707-20260521-D2026_33-DE

Département des COTES D'ARMOR
COMMUNE DE TREMEVEN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 21 MAI 2026

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 11
En exercice : 11 — Date de la convocation : 11 mai 2026
Qui ont pris part à la délibération : 11 — Date d'affichage : 11 mai 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt et un mai, à dix-neuf heures, le conseil municipal de TREMEVEN, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Yves LIENNEL, Maire.

Présents : Mmes LE BOZEC Manon, LE PEN Alizée, PENVEN Adeline, FOEZON Lauryane
MM. LIENNEL Yves, RANNOU Jérôme, LE TROADEC Stéphane, VARIN Alain, LE LOUARN Mickaël, MASCLEF Olivier
Absents :
Absent excusé : Mme THIBAULT Pauline
Pouvoir : Mme THIBAULT Pauline à Mme FOEZON Lauryane
Secrétaire de séance : Mme LE PEN Alizée

D2026/33 : SUBVENTION UNC

M Maire expose la demande de subvention présentée par l'association Union Nationale des Combattants « rives du Leff », association patriotique.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par un vote, à l'unanimité :

ATTRIBUE la somme de 100 euros à l'association UNC rives du Leff

Délibération rendue
Exécutoire par transmission
A la Préfecture le :
Le Maire :
M Yves LIENNEL

MAIRIE DE TRÉMEVEN 22290 CÔTES D'ARMOR

La secrétaire de séance :
Mme LE PEN Alizée

Fait et délibéré à TREMEVEN
les, jour, mois et an que dessus.
POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Maire :
M Yves LIENNEL

MAIRIE DE TRÉMEVEN 22290 CÔTES D'ARMOR

La secrétaire de séance :
Mme LE PEN Alizée